

## Transition entre le secondaire et le niveau collégial

La transition entre le niveau secondaire et le niveau collégial est souvent ardue pour les étudiants, et ce, pour différentes raisons. Premièrement, il s'agit d'un changement de milieu avec de nouveaux professeurs, de nouvelles règles, un nouveau programme, etc. Ensuite, le niveau d'autonomie exigé est très différent qu'au secondaire. Les cours au niveau collégial demandent une plus grande discipline dans l'exécution des travaux à l'extérieur des cours, dans les études et ce, dès les premiers jours de classes. Les étudiants ont souvent moins d'heures de cours par semaine qu'au secondaire, ce qui procure chez plusieurs un plus grand sentiment de liberté. Par contre, la charge de travail exigée en dehors des heures de cours est beaucoup plus importante. Certains étudiants découvrent en même temps, la vie en appartement et doivent apprendre à gérer tout ce que cela peut impliquer. Comme les échecs arrivent rapidement et que ces derniers restent pour toujours au dossier de l'étudiant, il est important de démarrer son passage au cégep du bon pied, en assistant à ses cours et planifiant minutieusement ses travaux et études. Voici un résumé des grandes différences entre le secondaire et le collégial

Secondaire	Collégial
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Présence aux cours :</b></li> <li>• obligatoire;</li> <li>• <b>Cours :</b></li> <li>• formation générale pour tous (excepté choix de cours);</li> <li>• <b>Encadrement offert :</b></li> <li>• L'encadrement est serré;</li> <li>• Les difficultés scolaires sont ciblées;</li> <li>• <b>Gestion de temps :</b></li> <li>• Peu d'heures d'études en dehors des heures de cours;</li> <li>• Planification des travaux et études se fait à court terme;</li> <li>• Temps plein obligatoire (36 périodes) ;</li> <li>• Horaire typique « 8 h à 15 h »;</li> <li>• <b>Évaluations :</b></li> <li>• Trois « étapes », un bulletin par étape;</li> <li>• Notes « ajustables » par le Ministère;</li> <li>• Dans certaines matières les évaluations sont ministérielles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• obligatoire et l'étudiant peut se voir exclu du cours si le nombre d'absences est trop grand;</li> <li>• formation générale et formation spécifique;</li> <li>• L'autonomie est valorisée;</li> <li>• L'aide supplémentaire est offerte sur demande;</li> <li>• Plusieurs heures d'étude en dehors des heures de cours</li> <li>• Planification des travaux et des études se fait à long terme, sur une session complète;</li> <li>• Minimum de 4 cours ou 12 heures par semaine pour être considéré temps plein;</li> <li>• Horaire personnalisé;</li> <li>• 2 sessions, 1 relevé de notes par session;</li> <li>• Notes définitives, peut avoir possibilités d'un examen de reprise, un échec reste pour toujours au dossier de l'étudiant.</li> <li>• Les évaluations relèvent du collège, à l'exception de l'épreuve uniforme de français.</li> </ul>

Merci à Audrey Morin, conseillère d'orientation à l'école secondaire Fernand-Lefebvre de Sorel-Tracy.

Claude Levesque, c.o.  
Cégep de Sorel-Tracy